

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00986

Numéro SIREN : 881 840 789

Nom ou dénomination : EXAE AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2020 sous le numéro de dépôt A2020/022790

EXAE AUDIT
Société par actions simplifiée de commissaires aux comptes
rattachée à la Compagnie régionale de Toulouse
au capital de 5 000 euros
Siège social : 13, Rue d'Hélios
31240 L UNION
881 840 789 RCS TOULOUSE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 8 DECEMBRE 2020

L'an 2020,
Le 8 décembre,
A 9 heures,

Les associés de la société EXAE AUDIT se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 13, Rue d'Hélios, 31240 L UNION, sur convocation faite par lettre simple adressée le 08 décembre 2020 à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Mme Sandrine JALBY, en sa qualité de Président de la Société.

M. Stéphane SANTOS est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 100 actions sur les 100 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

S SS

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du président, nomme en qualité de nouveau Directeur Général, pour une durée illimitée :

Monsieur Stéphane SANTOS

Né le 23/06/1982 à TOULOUSE

De nationalité française

Demeurant 3, Impasse Castelnau, 31180 CASTELMAUROU

Conformément aux dispositions des statuts, M. Stéphane SANTOS disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président, et aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

Mme Sandrine JALBY



Le secrétaire

M. Stéphane SANTOS

